

Préparation de la 3^{ième} phase d'appui au Réseau international Formation Agricole et Rurale (« AdexFAR-3 »)

Présentation de l'étude de faisabilité AdexFAR-3

Assemblée générale de Tunis, janvier 2020



Introduction

- Après la journée d'hier, pas nécessaire de revenir en détail sur les **enjeux et les acquis du Réseau FAR**, ni sur ce qui a amené l'AFD à s'engager dans un nouvel appui AdexFAR-3
- Par contre, pour résumer les **changements stratégiques** AdexFAR-2/AdexFAR-3:
 - Un objectif stratégique partagé autour de **l'accompagnement dans sa structuration et ses activités afin de renforcer la pérennisation institutionnelle au service des membres**, acteurs et partenaires engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, stratégies, programmes et actions pour contribuer à la création et la consolidation des dispositifs de formation et d'insertion agricole particulièrement en Afrique
 - Une **maîtrise d'ouvrage directement confiée à l'Association ARFAR**, avec un ancrage dans les pays à élargir et renforcer
 - Des **activités et des moyens élargis**, avec une subvention de 5 M€, et des ressources à diversifier (budget prévisionnel de 5,5 M€), un SE renforcé (équivalent 5 personnes) et un partenariat adossé à MontpellierSupAgro
 - Une **durée programmée sur 6 ans** (2020-2025) avec une phase de « tuilage » AdexFAR-2 pour rendre opérationnelle la nouvelle stratégie

Quatre objectifs spécifiques pour définir la stratégie

- 1. **Structurer et organiser** le réseau international FAR pour renforcer sa pérennisation, et gérer les actions au service des pays et de ses partenaires

- 2. **Animer** les processus d'apprentissage collectif et de gestion des connaissances, ainsi que diffuser l'information sur la FAR

- 3. **Soutenir** les acteurs locaux, nationaux et sous régionaux de la FAR dans leurs innovations et leurs incidences sur la formulation des politiques, programmes et projets publics ainsi que sur leur financement

- 4 **Appuyer** la mobilisation d'expertise de qualité en appui aux acteurs de la FAR et des porteurs de projets et programmes FAR (professionnels, institutionnels, partenaires)

Derrière chaque objectif, une série d'actions et de processus à mettre en œuvre

1. Structurer et organiser le réseau international FAR

➤ Volet 1.1. Renforcement institutionnel et adaptation de la stratégie du RIFAR

- Révision du plan stratégique du RIFAR et de sa déclinaison opérationnelle
- Révision des statuts avec un appui juridique
- Révision du manuel des procédures et d'un règlement intérieur des droits et devoirs des membres
- Élaboration d'une charte du RIFAR sur la vision de la FAR, les valeurs et l'engagement des membres
- Adhésion de personnes morales des pays membres (centres de formation, plateformes nationales constitués en association, association de professionnels, structures de recherche et universités)
- Adhésion d'organisations déjà structurées sur le thème à l'échelle internationale (par exemple agri-agences ou organisations professionnelles régionales) et ouverture à des organisations de nouveaux pays (exemple d'Haïti)

➤ Volet 1.2. Accompagnement du processus

- Mise en œuvre des actions pour accompagner les processus (information, mission pays, points focaux nationaux)
- Traduction-diffusion des productions du Réseau en anglais (ouverture Afrique anglophone et Asie), voire en espagnol et portugais (CEDEAO).
- Déclinaison d'un plan de communication adossé à une stratégie de mobilisation de financements diversifiés de ses activités
- Réalisation d'enquêtes de satisfaction
- Expérimentation à mi-parcours d'une délocalisation du secrétariat exécutif
- Élaboration d'une stratégie de diversification de financement du RIFAR et contact avec les partenaires techniques et financiers
- Soutien aux dynamiques nationales pour formaliser les plateformes nationales sous forme associative afin d'intégrer le réseau (actuellement le Sénégal, le Togo, la RCI, la Guinée, Madagascar, le Cameroun et le Burkina Faso ont formalisé leur plateforme)

➤ Volet 1.3. Gouvernance du réseau

- Organisation des AG (annuelles), lesquelles seraient constituées de délégués mandatés par les membres des différents pays.
- Organisation des réunions du bureau de l'ARFAR (trimestrielles)
- Structuration du fonctionnement du secrétariat exécutif (recrutements à faire pour la coordination et les nouvelles activités).
- Établissement et suivi de la convention entre MSA et le RIFAR
- Fourniture des équipements pour le fonctionnement du SE
- Construire le plan de formation continue pour l'équipe du SE

➤ Volet 1.4. Gestion du projet

- Programmation et fonctionnement des Copil
- Recrutement de la nouvelle équipe pour constituer le secrétariat exécutif
- Mobilisation du chargé de gestion administrative et financière ainsi que de l'assistante de gestion
- Organisation de la gestion du personnel par le Groupement d'employeurs GEG2A du Languedoc-Roussillon (www.grainelr.org) qui porte l'assistante de gestion dans le cadre d'AdexFAR-2 et accompagnera une partie des travaux de comptabilité
- Programmation et réalisation des évaluations mi-parcours et finale
- Audits externes annuels

2. Animer les processus d'apprentissage collectif et la gestion des connaissances

➤ Volet 2.1. Production de connaissances et d'information

- Réalisation d'études sur des thématiques clés et production de notes synthétiques, d'études diagnostiques sur les dispositifs de la FAR
- Réalisation d'une veille régulière sur les sujets FAR ; actualisation régulière de fiches pays et cartographie des données
- Organisation d'un séminaire international tous les deux ans
- Réalisation d'un travail de capitalisation, en diversifiant les supports, sur les thématiques majeures : i) formation continue des exploitants agricoles ; ii) formation des formateurs, des agents de développement et des conseillers agricoles ; iii) rénovation des curricula ; iv) gouvernance et gestion des centres de formation ; v) installation agricole et insertion rurale ; vi) accompagnement des SNFAR ; vii) économie des dispositifs de formation-insertion et leur mode de financement. Intégration des thèmes transversaux sur la prise en compte du genre dans la FAR ainsi que la contribution de la FAR à la résilience climatique et la biodiversité
- Mise en place d'une véritable démarche de structuration des processus de capitalisation (sous forme de cycles associant les membres à l'identification des thèmes, le repérage des études de cas, la synthèse et les recommandations, la valorisation et la diffusion dans les pays
- Mobilisation du chargé de mission « capitalisation »

➤ Volet 2.2. Diffusion des informations

- Élaborer une stratégie de communication
- Gestion du site web du réseau FAR (www.reseau-far.com)
- Animation de la communauté des acteurs de la FAR au travers des réseaux sociaux (pages facebook et LinkedIn)
- Diffusion régulière de la lettre d'information du réseau (Gazette « FAR »)
- Mobilisation du chargé de mission communication interne et externe

3. Soutenir les acteurs locaux, nationaux et sous régionaux de la FAR

- Volet 3.1. Élargissement des appuis du réseau
 - Appui à l'organisation de séminaires et ateliers, de voyages d'échanges d'expériences, de stages d'étudiants sur des thématiques FAR en lien avec les membres
 - Co-construction d'une offre de formation diplômante portée par des établissements du Sud, membres du réseau FAR, de niveau Master au bénéfice des acteurs de la FAR
 - Participation à des séminaires et à des ateliers de renforcement des capacités
 - Renforcement des capacités d'expertises des membres du réseau international
 - Ouverture aux nouveaux membres (exemple d'Haïti), notamment de la zone anglophone africaine et éventuellement asiatique
 - Mobilisation d'un chargé de mission « ingénierie de projets et appuis aux pays »
- Volet 3.2. Soutien renforcé aux dynamiques existantes
 - Accompagnement des dynamiques engagées par les membres actuels autour de la structuration des plateformes nationales, en fonction des avancées (Mali ; RCI ; Sénégal ; Togo ; Guinée, etc.), notamment sur la phase opérationnelle de déclinaison des SNFAR
 - Renforcement des partenariats avec d'autres réseaux (Pôle Education de Dakar, IIPF, réseau Apprendre-OIF, Inter-Réseaux Développement rural) autour des thèmes et activités mis en œuvre
 - Lancement de deux appels à projets permettant de soutenir des actions innovantes en lien avec la FAR (les critères seront définis pendant la phase de préparation de la montée en puissance)

4. Appuyer la mobilisation d'expertise de qualité en appui aux acteurs de la FAR

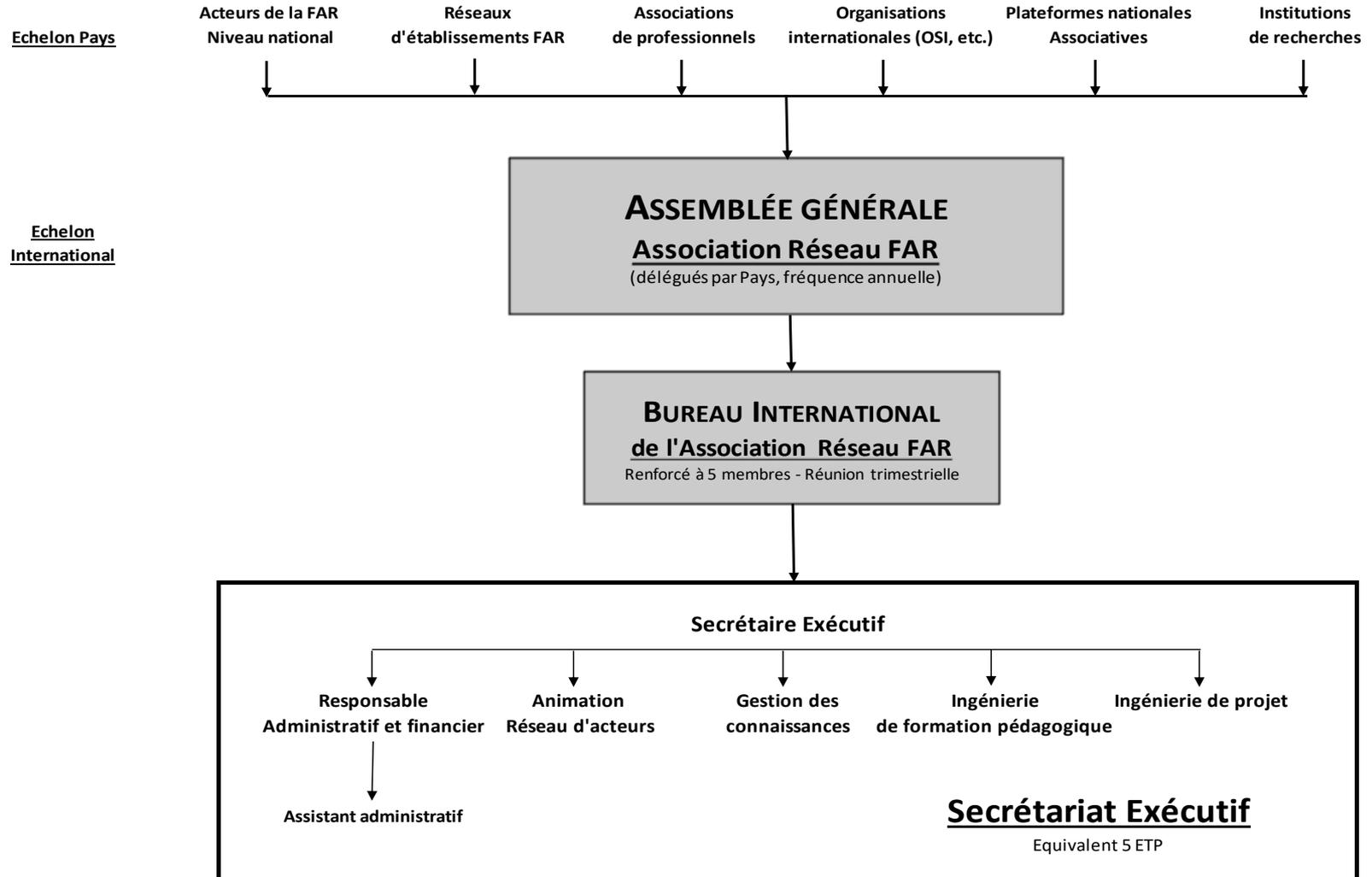
- Volet 4.1 : Mobilisation d'expertise en réponse aux demandes existantes et émergentes
 - Appui à la rénovation des dispositifs FAR dans les pays membres (projets d'établissements, diagnostics nationaux, plans stratégiques, SNFAR, etc.)
 - Réalisation d'études d'opportunité et de faisabilité (notamment pour les PTF)
 - Apport d'assistance technique perle ou ponctuelle

- Volet 4.2 : Mobilisation d'expertise au titre de l'extension géographique des missions du réseau :
 - Réponse aux demandes de nouveaux pays pour conduire les diagnostics pays, appuyer les dynamiques nationales naissantes et aider les acteurs à se structurer (exemple de la récente requête des autorités haïtiennes pour appuyer les acteurs de la FAR du pays à se structurer)
 - Pilotage et conduite d'études pour l'aide à la décision des PTF

- Volet 4.3 : Mobilisation de l'expertise pour répondre aux nouvelles requêtes qui pourront être introduites :
 - Instruction de projets FAR dans le cadre d'un dialogue établi avec les partenaires
 - Réponse aux sollicitations directe de centres de formation, à l'instar des centres AFOP au Cameroun ou des collègues agricoles de Fekama à Madagascar, disposés à structurer un travail collaboratif sur l'économie des dispositifs de formation-insertion afin de produire des données d'impact
 - Développement d'outils génériques ou de guides méthodologiques destinés à faciliter le dialogue interministériels (par exemple entre Ministères de l'enseignement technique et de l'élevage pour développer des curricula adaptés à la formation de techniciens vétérinaires)
 - Mobilisation d'un chargé de mission « expertise FAR »

L'organisation du Réseau international

Organigramme du Réseau international FAR



Description des postes du SE (proposition de l'étude de faisabilité)

POSTES	Secrétaire exécutif	Chargé de mission « communica- tion interne et externe »	Chargé de mission «capitalisation»	Chargé de mission ingénierie de projets et appui aux pays	Chargé de l'ingénierie de projet et gestion administrative et financière	Assistante de gestion	Total
ETP	0,5	1	1	1	1	0,5	5

Evolution dans les missions du partenariat avec MontpellierSupAgro

	Phase 2 – CZZ1933 - PARFAR	Phase 3 – CZZ2509 - RIFAR
Hébergement du secrétariat exécutif	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition des locaux et des équipements (bureaux, connexions) Appui dans l'organisation des rencontres, séminaires, ateliers, réunions Mise à disposition à titre gracieux des fournitures de bureau Appui des services informatiques et des services généraux de l'IRC de MSA 	<ul style="list-style-type: none"> Location des bureaux et de leurs équipements dans le cadre de la future convention de prestation de services entre l'ARFAR et MSA, et prise en compte financière des autres appuis de MSA
Gestion de la convention financière AdexFAR et des autres conventions de l'ARFAR	<ul style="list-style-type: none"> Suivi par les services généraux et l'agent comptable de la convention financière avec l'AFD Suivi de la convention de rétrocession avec l'ARFAR Contrôle et validation des dépenses de l'ARFAR Garanties juridiques et comptables apportées par MSA à l'AFD Réalisation des avances de trésorerie avant refinancement par l'AFD Suivi et gestion de la convention de prestation de service avec l'ARFAR 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des conventions par le bureau et le SE avec l'appui d'un groupement d'employeurs d'un cabinet d'audit
Mise à disposition du secrétaire exécutif	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition du Directeur de l'IRC, en tant que secrétaire exécutif du réseau international FAR, pour l'équivalent d'un mi-temps 	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement et indemnisation du secrétaire exécutif par le Bureau de l'ARFAR
Portage des salariés du RIFAR	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des ressources humaines du RIFAR Gestion des salaires des deux chargés de missions 	<ul style="list-style-type: none"> Portage par ARFAR, avec l'appui d'un groupement d'employeurs dans la gestion administrative des ressources humaines
Appui méthodologique et expertise Contribution scientifique Visibilité & rayonnement	<ul style="list-style-type: none"> Appui dans le montage de projets structurants (Master international FAR, ingénierie de formation, expertise) Mobilisation des enseignants chercheurs et experts de MSA Conseil dans l'organisation des rencontres, séminaires, ateliers, réunions Insertion du RIFAR dans un établissement d'enseignement supérieur (visibilité et rayonnement) 	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de la future convention de prestation de services entre l'ARFAR et MSA, les éléments suivants seront mentionnés (liste non exhaustive) : appui dans le montage de projets structurants - Master international FAR, ingénierie de formation, expertise -, mobilisation des enseignants chercheurs et experts de MSA, conseil dans l'organisation des rencontres, séminaires, ateliers, réunions, insertion du RIFAR dans un établissement d'enseignement supérieur - visibilité et rayonnement...

La gouvernance du projet AdexFAR-3

Instances	Composition	Fonctionnement
Comité de pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du bureau du réseau international FAR - Secrétaire exécutif du SE - Représentant MSA - Partenaires associés au Projet : EDU & ARB pour l'AFD, autres 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquence : semestrielle - Présidence : RIFAR - Mandat : orientations stratégiques ; cohérence avec les dynamiques-pays et complémentarité avec les autres interventions ; validation du reporting et de la planification technique et financière du projet
Comité de coordination technique	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du bureau du réseau international FAR - Secrétaire exécutif du SE - Chargés de projet du SE et responsable administratif et financier 	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquence mensuelle - Présidence : président RIFAR (ou représentant du bureau) - Mandat : suivi opérationnel et technique de la mise en œuvre du projet

Le budget AdexFAR-3

Coût estimatif du projet	Montant en millions d'euros	%
Composante 1 : Structurer et organiser le Réseau international FAR pour répondre aux nouveaux enjeux et renforcer sa pérennisation	1,8	32,7
Composante 2 : Animer les processus d'apprentissage collectif de gestion et de capitalisation des connaissances, et diffuser l'information sur la FAR	0,5	9,1
Composante 3 : Soutenir les initiatives des acteurs locaux, nationaux et régionaux de la FAR	1,5	27,3
Composante 4 : Soutenir la mobilisation d'expertise de qualité en appui aux acteurs, et porteurs de projets et programmes FAR (professionnels, institutionnels, partenaires)	1,7	30,9
Total	5,5	100

Comment avancer dans la structuration du niveau « pays » ?

- Quels acteurs de la FAR intégrer au niveau national ?
- Quels enjeux prioritaires sur lesquels travailler à ce niveau ?
- Quelle forme d'organisation à promouvoir ?
- Comment diversifier les ressources mobilisables à ce niveau ?
- Comment organiser la représentation pays au sein de l'Association internationale ?
- Quels sont les besoins d'appui vis-à-vis du Réseau international et d'AdexFAR-3 ?
- Quelles sont les contributions que le niveau national peut apporter à la dynamique internationale ?

Merci de votre attention

Assemblée générale de Tunis, janvier 2020

